LA SECTION SPORTIVE HANDBALL DU COLLEGE A.CHENE

1. **Objectifs de la section :**
* Amener les jeunes filles à pratiquer dans les meilleures conditions leur discipline sportive favorite, le hand-ball,
* Amener toutes les joueuses au meilleur niveau possible, permettant à celles qui en ont les capacités et qui le souhaitent d’intégrer le pôle espoir d’Orléans,
* Favoriser la vie en famille, le travail scolaire personnel et le repos en terminant l’activité à 17h30 au plus tard,
* S’inscrire dans la continuité du travail accompli par le collège et l’association Fleury Loiret hand-ball,
* Compléter la formation physique générale,
* Intégrer dans le rythme scolaire de l’enfant la pratique sportive choisie et encouragée.

Le projet vise à aider l’adolescente à développer son projet sportif à travers le développement :

* Ses capacités physiques,
* Ses connaissances technico-tactiques,
* La maîtrise et la connaissance de soi,
* Le goût de l’effort et du dépassement de soi,
* Les qualités morales telles que loyauté, générosité, adhésion au groupe et à son projet,
* La prise de responsabilité, le sens civique et de l’engagement,
* Et susciter des vocations de sportives de jeunes arbitres et de dirigeantes.
1. **Conditions d’admissions à la section sportive féminine et calendrier:**
* Déposer une demande d’inscription au secrétariat du collège **avant le 1er juin 2018**.
* Satisfaire aux tests d’entrée.
* Après la réponse du collège concernant l’admission, fournir un certificat médical complet (joint avec la réponse)
* Accepter le règlement de la section ci-dessous.
* 1er juin 2018: (au plus tard) déposer la demande d’inscription au secrétariat du collège.
* 4 juin 2018 : tests sportifs d’entrée à la section, 17h00 jusqu'à 18h30 au gymnase des Jacobins
* mi juin : réponse du collège (attention, si votre fille ne fait pas partie de la carte scolaire du collège, il faudra faire une demande de dérogation).
* Vacances d’été : faire le certificat médical
1. **Règlement de la section (avec signature de la charte) :**

Chaque élève ayant intégré la section sportive handball du collège A.Chêne s’engage à :

1. DOMAINE SCOLAIRE :
2. Etre ponctuelle et assidue aux cours.
3. Avoir une attitude respectueuse vis-à-vis de ses camarades et des adultes du collège.
4. Faire son travail scolaire et apprendre régulièrement ses leçons
5. Etre attentive et participer activement en cours (en respectant la prise de parole).
6. Avoir une attitude respectueuse du règlement intérieur permettant d’éviter au maximum les sanctions disciplinaires : heures de retenues, exclusion de cours…
7. DOMAINE SPORTIF :
8. Arriver à l’heure aux entraînements, être assidue.
9. Apporter sa tenue complète : chaussures d’intérieur, short, T-shirt, bouteille d’eau, affaires pour se changer.
10. Respecter l’entraineur, le professeur d’EPS et ses coéquipiers.
11. Avoir une attitude motivée : écouter les consignes et avoir un investissement maximal à travers les situations d’apprentissages.
12. Participer aux compétitions UNSS handball, aux formations jeune arbitre. (6 mercredis dans l’année environ).
13. A l’issu de la 6è (année de découverte, initiation voire perfectionnement pour certaines), suite à un entretien avec les encadrants de la section, un choix devra être fait entre continuer la section **jusqu’en 3è** et s’inscrire en club ou arrêter la section.
14. **Fonctionnement de la section :**
* Un partenariat a été mis en place entre la mairie de Fleury-les-aubrais (aide financière, aide au niveau des déplacements, mise à disposition des installations sportives), le Fleury Loiret Handball (aide humaine, matérielle et financière) et le collège A.Chêne (mise à disposition d’un enseignant d’EPS et aménagement des emplois du temps des classes)
* Encadrement : les séances sont animées par Karim ALLALGA, entraîneur diplômé d’État. Chloé Martin, professeur d’EPS coordonne la section sportive.
* Créneaux et horaires :
	+ 6ème et 5ème: lundi de 15h à 17h05 au gymnase des Jacobins
	+ 4ème et 3ème : mardi de 16h à 17h15 et jeudi de 12h05 à 13h15.
* Les élèves doivent s’inscrire à l’AS du collège afin de participer à toutes les compétitions UNSS (matchs de handball, formation arbitrage)
1. **Suivi scolaire, sportif et médical :**
* A chaque trimestre, un bulletin spécifique est remis aux familles. Il y a possibilité d’allègement d’entraînement en cas de difficultés scolaires ou médicales.
* Mise en place d’un accompagnement éducatif en cas de besoin.
* Lien entre les entraîneurs de clubs et sélectionneurs pour assurer un bon suivi sportif. Pour les minimes filles, l’entrainement se fait au même endroit et en même temps que l’entrainement des jeunes filles du « pôle accession » handball.
* En cas de blessure : le déclarer tout de suite à son professeur ou son entraîneur afin d’envisager des soins rapidement. (possibilité de consulter le kiné du club) La présence aux entraînements est obligatoire (sauf en cas de RDV pour se soigner).
* Pour les benjamines, intervention de l’infirmière du collège sur l’alimentation ou le rythme scolaire d’un sportif.
* Pour toutes les nouvelles joueuses, une visite médicale au CHR d’Orléans est obligatoire, pour les autres, un certificat médical (signé par un médecin du sport) sera demandé.
1. **Intégration de la section à l’association sportive du collège :**
* Les élèves de la section sont incitées à prendre une licence à l’AS du collège afin de participer à toutes les compétitions : matchs de hand (6 mercredis après-midi pour les benjamines, au moins 1 pour les minimes).
* Pour les licenciées du Fleury Loiret handball, déduire le prix de la licence de l’AS (21 euros) lors du paiement de la licence club.
* L’AS prend en charge les déplacements des mercredis.
* Formation à l’arbitrage et participation aux journées de formation (départementale pour les BF et académique pour les MF)
* Mise en ligne d’articles et photos sur le site internet de l’AS du collège (par les élèves volontaires dans la mesure du possible)
1. **Projets diverses :**
* Mise en place d’un tutorat, parrainage.
* Des places gratuites pour assister à certains matchs de ligue féminine de handball pourront être distribuées.
* rencontre et pratique du handball avec quelques joueuses professionnelles du Fleury Loiret handball lors d’une séance pour les benjamines et minimes.

   